

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 24 septembre 2018

Présents : Mmes BEAUBIAT, BOIVIN MM. BALTHAM, BOIVIN, INACIO, LOUVEL, PEDRO

Absents excusés : MM. DUTACQ, VIMONT

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RENTREE DU FOOT 2018

Réunions de présentation

La Commission vous informe de la dernière dates de réunions de début de saison :

- **Vendredi 28 septembre au DYF (à partir de 19h00)** : Réunion spécifique Plateaux Espérance U8-U9.

Réunions de substitution

La Commission, devant le faible nombre de clubs présents sur les réunions des 14 & 15 septembre, convoque sur deux prochaines dates les clubs suivants :

Réunion U6 à U9 : Lundi 1er octobre à 18h45 au District

17 TOURNANS US
ABLIS FC SUD 78
ACHERES CS
ANDRESY FC
AUTEUILLOIS AS
BEYNES FC
CARRIERES S/S US
CELLOIS CS
CHAMBOURCY ASM
CHANTELOUP US
CHATOU AS
CLAYES S/BOIS USM
COIGNIERES FC
CONFLANS PLM
DAMMARTIN EN SERVE
ECQUEVILLY ESC
FEUCHEROLLES USA
FONTENAY LE FLEURY AS
FONTENAY ST PÈRE AS
FOURQUEUX OMS
GUITRANCOURT ASF
HOUILLES AC
HOUILLES SO

YVELINES FOOTBALL N°1579

ISSOU AS
LIMAY ALJ
LOGES EN JOSAS AS
LOUVECIENNES AS
MAGNANVILLE ES
MAGNY 78 FC
MAISONS LAFFITTE FC
MANTES USC
MANTES PATRONAGE
MANTOIS 78 FC
MAULOISE US
MAURECOURT FC
MESNIL LE ROI AS
MESNIL ST DENIS AS
MONTFORT FC
MORAINVILLIERS SLC
NEAUPHLE PONT RC 78
PARIS SAINT GERMAIN FC
PECQ US
PERRAY FOOT ES
POIGNY US
PORCHEVILLE FC
ST ARNOULT FC
ST CYR AFC
ST GERMAIN FC
SONCHAMP AS
TRAPPES ES
UNION MARLY LOUVECIENNES
VAUXOISE ES
VERNOLITAIN
VERRIERES FC
VERSAILLES JUSSIEU AS
VILLIERS MAHIEU AS
YVELINES US

PLATEAUX U7

Pour consulter la répartition des clubs au premier plateau de la saison, qui aura lieu le samedi 6 octobre 2018 : [Cliquez ici](#)

Inscriptions tardives

La Commission ne souhaite pas procéder à des bouleversements importants des plateaux déjà existants. Elle a donc bouché des trous quand il en existait, mais elle ne fera pas plus pour le premier plateau de la saison.

- PECQ US : 3 équipes : Sur le plateau 850 106 à CHATOU AS
- LOUVECIENNES AS : Pas d'équipes cette saison. **LES ESSARTS LE ROI AGS : 2 équipes vous remplace sur le plateau 850 105 à CROISSY US.**

- AUTEUILLOIS AS : 2 équipes : pas d'accueil
BAILLY NOISY SFC : 3 équipes le matin
JUZIERS FC : 1 équipe
LIMAY ALJ : aucune équipe renseignée
YVELINES US : 4 équipes le matin

Pour ces 5 clubs, la Commission vous demande de vous rapprocher les uns des autres, afin de créer un plateau supplémentaire.

Inscriptions 2ème phase

Les inscriptions pour la 2ème phase des plateaux (17/11 & 01/12) sont désormais ouvertes. Elles se clôtureront le vendredi 12 octobre. Chaque club et responsable de catégorie déclarée, recevra un mail correspondant.

PLATEAUX U9

Pour consulter la répartition des clubs aux premiers plateau de la saison, qui auront lieu les samedis 29 septembre & 13 octobre 2018 : [Cliquez ici](#)

Inscriptions tardives

La Commission ne souhaite pas procéder à des bouleversements importants des plateaux déjà existants. Elle a donc bouché des trous quand il en existait, mais elle ne fera pas plus pour les prochains plateaux.

LOUVECIENNES : 2 équipes au lieu d'une. **Voir directement avec le club d'accueil.**
MEZY/HARDRICOURT : 3 équipes au lieu de 2. **Voir directement avec le club d'accueil.**

AUTEUILLOIS AS : 3 équipes : pas d'accueil
ESSARTS LE ROI AGS : 3 équipes
JUZIERS FC : 2 équipes
LIMAY ALJ : aucune équipe renseignée
PECQ US : 4 équipes
VERSAILLES 78 FC : 4 équipes (accueil le 29/09).

Pour ces clubs, la Commission vous demande de vous rapprocher les uns des autres, afin de créer un ou des plateau(x) supplémentaire(s).

Inscriptions 2ème phase

Les inscriptions pour la 2ème phase des plateaux (10/11, 24/11 & 08/12) est désormais ouverte. Elle se clôturera le vendredi 5 octobre. Chaque club et responsable de catégorie déclarée, recevra un mail correspondant.

Mardi 18 septembre 2018

PLATEAUX ESPERANCE U8-U9

Inscriptions

Voici la liste des clubs participants aux plateaux Espérance cette saison :

BAILLY NOISY SFC
BUC FOOT AO
CARRIERES S/S US
CONFLANS FC
ELANCOURT OSC
FONTENAY FLEURY AS
GUYANCOURT ES
HOUILLES AC
MANTES LA VILLE FC
MONTESSON US
MONTIGNY LE BX AS
PARIS SAINT GERMAIN FC
PLAISIROIS FO
POISSY AS
SARTROUVILLE FC
TRAPPES ES
VELIZY ASC
VERSAILLES 78 FC

Tous ces clubs sont conviés à la réunion de présentation du dispositif le vendredi 28 septembre prochain.

La Commission vous informe qu'une vérification du nombre licenciés U8-U9 sera effectuée au lundi 24 septembre, afin de s'assurer que les 18 clubs participant ont bien l'effectif pour avoir 2 équipes U8 + 2 équipes U9 sur toute la saison.

Pour consulter la répartition des clubs sur les 5 premiers plateaux de la saison : [Cliquez ici](#)

ENGAGEMENTS CRITERIUMS U10-U13

Retrouvez la liste des clubs inscrits sur le Football Animation pour la saison 2018/2019. [Voir la liste des inscrits](#)
Nous vous demandons de vérifier l'exactitude des informations renseignées, car la procédure d'engagement est nouvelle cette saison.

De plus, notez que les inscriptions seront clôturées le **samedi 29 septembre**, vous pourrez donc les modifier jusqu'à cette date (hors dispositif spécifique – type Critérium Espoir U12-U13).

Modifications engagements

U11

AUTEUILLOIS AS : Inscription d'une équipe
ELANCOURT OSC : Passage de 4 à 6 équipes
FEUCHEROLLES USA : Ses 2 équipes en sans distinction d'âge
TRIEL AC : Passage de 2 à 3 équipes

U13

CONFLANS PLM : Passage de par année d'âge en sans distinction
HOUILLES SO : Ajout d'une 4ème équipe sans distinction d'âge
LOUVECIENNES AS : Suppression de sa 2ème équipe
NEAUPHLE PONT. RC : Passage de 4 à 3 équipes.
PORCHEVILLE FC : Suppression de sa 2ème équipe
VAUXOISE ES : Suppression de sa 2ème équipe

CHALLENGE D'AUTOMNE

Les calendriers des premières journées du Challenge d'Automne U11 & U13 sont désormais disponibles. [Cliquez ici](#).

Inscriptions tardives

Ci-après la liste des demandes d'inscriptions tardives sur le dispositif :

U11

ANDRESY FC : 2 équipes
BUC FOOT AO : 2 équipes supplémentaires
CONFLANS FC : Manque 2 équipes
FEUCHEROLLES USA : 2 équipes
JUZIERS FC : 1 équipe
MAREIL S/MAULDRE FC : 1 équipe
PARIS-SG FC : 4 équipes
YVELINES US : 2 équipes

U13

BUC FOOT AO : 2 équipes supplémentaires
FEUCHEROLLES USA : 2 équipes
JUZIERS FC : 1 équipe
MARLY LE ROI US : Manque une équipe
MESNIL LE ROI AS : Manque une équipe
ST CYR AFC : Suppression de 2 équipes

Courriers

U11 : ETANG ST NOM ES / MAISONS LAFFITTE FC du 29/09

Accord des deux clubs pour inverser le plateau.

La Commission prend note, plateau à jouer à ETANG ST NOM ES.

U13 : MANTES LA VILLE FC du 29/09

Le club nous informe déclarer forfait pour la journée de ce samedi contre MANTES USC.

La Commission prend note, merci d'utiliser l'adresse officielle du club pour toute demande de ce genre.

U13 : CHESNAY 78 FC du 29/09

Le club nous informe ne pouvoir recevoir ce plateau avec les équipes des CLAYES SOUS BOIS USM et demande l'accord pour inverser la rencontre.

La Commission est dans l'attente de l'accord écrit des CLAYES SOUS BOIS USM

U13 : BONNIERES FRENEUSE FC du 29/09

Le club nous informe que son plateau avec les clubs de POIGNY US & LAINVILLOIS FC se déroulera à 14h00 au stade Saudobert de BONNIERES.

La Commission prend note.

U13 : VERNEUIL ENTENTE du 29/09

Demande du club pour inverser ce plateau avec AUBERGENVILLE FC.

En attente de l'accord écrit d'AUBERGENVILLE FC.

CRITERIUM ESPOIR U10-U11

Réunion de début de saison

Suite à la réunion de présentation du dispositif qui s'est déroulé le vendredi 21 septembre dernier, la Commission demande aux clubs de CONFLANS FC, MANTOIS 78 FC, RAMBOUILLET FC & TRAPPES de venir récupérer au siège du District les dossiers de présentation du Critérium, avant ce vendredi 12h00, sous peine que les rencontres de ce samedi soient déclarées forfaits.

FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Les inscriptions pour le Festival Foot U13 Pitch avaient été ouvertes jusqu'au lundi 24 septembre 12h00. Après vérifications, en raison d'un nombre importants de clubs non inscrits, la Commission repousse l'ouverture des inscriptions jusqu'au mercredi 26 septembre.

Pour plus d'informations (liste des inscrits, lien d'inscription) : [Cliquez ici](#)

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Réunion de début de saison

Plusieurs clubs ont alerté la Commission, lors de la réunion de début de saison, du Samedi 8 septembre, sur le fait que certains responsables de clubs auraient signé la feuille d'émargement sous deux noms différents dans le but de bénéficier du bonus sur le classement de la 1ère phase pour chacune des 2 équipes

La Commission regrette vivement que de tels faits puissent être envisageables à ce niveau.

Elle va donc procéder à la vérification des signatures de chaque personne présente en la comparant avec celles des demandes de licences.

En attendant cette vérification, elle demande aux clubs de lui signaler dès maintenant toute erreur d'émargement qui aurait pu arriver lors de l'accueil de la réunion de samedi dernier.

Courriers

PARIS SAINT GERMAIN FC

Demande de dérogation annuelle du club pour faire jouer ses équipes à 14h00 à domicile.

Après vérifications, accord de la Commission.

ETANG ST NOM ES

Demande du club s'il est encore possible d'intégrer le Critérium Espoir. La Commission vous demande dans un premier temps de lui fournir le nom des deux éducateurs ainsi que leur diplôme, qui encadreraient les équipes U12 & U13. Etant donné qu'il y a, à ce jour un exempt, mais que deux journées se sont déjà écoulées, l'intégration ne se ferait que sur la 2ème phase en novembre.

Mais, avant de donner sa décision, la Commission souhaite obtenir toutes ces informations.

MAGNANVILLE FC

Demande du club s'il est encore possible d'intégrer le Critérium Espoir. La Commission vous demande dans un premier temps de lui fournir le nom des deux éducateurs ainsi que leur diplôme, qui encadreraient les équipes U12 & U13. Etant donné qu'il y a, à ce jour un exempt, mais que deux journées se sont déjà écoulées, l'intégration ne se ferait que sur la 2ème phase en novembre.

Mais, avant de donner sa décision, la Commission souhaite obtenir toutes ces informations.

Infractions

Article 17 du Règlement de la Compétition

Absence non excusée d'un éducateur suffisamment diplômé

Malus : -1pt au classement de la 1ère phase

U12

Rencontres du 15/09/18

VIROFLAY USM 11

Rencontres du 22/09/18

- LIMAY ALJ 11
- RAMBOUILLET FC 11

U13

Rencontres du 15/09/18

- CONFLANS FC 2
- LIMAY ALJ 1
- VIROFLAY USM 1
- PLAISIROIS FO 2 (déjà parue dans YF 1579)
- POISSY AS 2 (déjà parue dans YF 1579)

Rencontres du 22/09/18

- MANTOIS 78 FC 2
- TRAPPES ES 2

- CONFLANS FC 2 : 2ème infraction : La Commission vous informe qu'au-delà d'une 2ème infraction, votre club ne répond plus aux obligations du Règlement et la Commission peut décider de votre sortie du Critérium Espoir dès la fin de la 1ère phase. De plus, compte tenu de ces infractions dès la 2ème journée de Critérium, la Commission vous demande des explications dans les plus brefs délais concernant ces manquements, sachant que l'éducateur déclaré pour cette équipe est M. VIGNOLET Joann.

- POISSY AS 2 : 2ème infraction : La Commission vous informe qu'au-delà d'une 2ème infraction, votre club ne répond plus aux obligations du Règlement et la Commission peut décider de votre sortie du Critérium Espoir dès la fin de la 1ère phase. De plus, compte tenu de ces infractions dès la 2ème journée de Critérium, la Commission vous demande des explications dans les plus brefs délais concernant ces manquements, sachant que l'éducateur déclaré pour cette équipe est M. BANZOUR Rabie.

- VIROFLAY USM 1 : 2ème infraction : La Commission vous informe qu'au-delà d'une 2ème infraction, votre club ne répond plus aux obligations du Règlement et la Commission peut décider de votre sortie du Critérium Espoir dès la fin de la 1ère phase. De plus, compte tenu de ces infractions dès la 2ème journée de Critérium, la Commission vous demande des explications dans les plus brefs délais concernant ces manquements, sachant que l'éducateur déclaré pour cette équipe est M. EL BIAD Mohamed.

DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Commission du 24 septembre 2018

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U12-U13 ESPOIR

1er rappel avant amende
Rencontres du 15/09/18

U12 Poule F

53751 : LIMAY ALJ 11 / ROSNY CSM 11

U13 poule C

53615 : TRAPPES ES 2 / VELIZY ASC 1

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 ESPOIR

1er rappel avant amende
Rencontres du 15/09/18

U12

53690 : TRAPPES ES 12 / SARTROUVILLE FC 11
53737 : MUREAUX OFC 11 / VILLENES ORGEVAL FC 11
53751 : LIMAY ALJ 11 / ROSNY CSM 11

U13

53615 : TRAPPES ES 2 / VELIZY ASC 1

U13 Poule A du 15/09/18

53585 : POISSY AS 2 / CARRIERES SUR SEINE US 1

La Commission constate que l'épreuve de jonglerie effectuée n'est pas conforme au règlement demandé. Par conséquent la Commission annule les points comptabilisés sur l'épreuve pour ces deux équipes. Elle ne comprend d'ailleurs pas comment cela peut arriver, sachant que le règlement est expliqué au verso de la feuille de jonglerie et que les colonnes du document utilisé précisent bien qu'il s'agit de jonglerie statique.